

Cet e-mail s'adresse aux directions, responsables qualité, administrateurs ReMoS et responsables informatiques des cliniques de réadaptation proposant des prestations de réadaptation cardiaque

Berne, le 30 octobre 2025

Remplacement MacNew Heart : procédure

Madame, Monsieur,

À partir du 1^{er} janvier 2026, l'instrument de mesure PROMIS GH-10 remplacera le MacNew Heart pour la saisie de la qualité de vie liée à la santé dans la réadaptation cardiaque. Vous trouverez des informations détaillées dans les [manuels](#) mis à jour.

En collaboration avec notre partenaire w hoch 2 et l'institut d'analyse Charité - Universitätsmedizin Berlin, nous avons décidé d'appliquer la procédure suivante pour le remplacement du MacNew Heart. L'objectif est que la qualité des données soit le moins possible impactée par ce changement. Nous vous remercions donc de bien vouloir tenir compte des remarques suivantes :

- **Mesure au moyen de l'instrument de mesure MacNew Heart :** pour toutes les sorties en 2025 (y compris le 31 décembre 2025), la mesure continuera d'être effectuée à l'aide de l'instrument MacNew Heart.
- **Expiration de la licence MacNew Heart :** à la fin de l'année 2025, la licence pour l'instrument de mesure MacNew Heart, utilisé dans le cadre du plan de mesure de réadaptation ANQ auprès des patient(e)s en réadaptation stationnaire cardiaque, va expirer. Conformément aux réglementations en vigueur, il est important que l'instrument de mesure MacNew Heart ne soit plus utilisé à partir du 01.01.2026. De plus, nous vous prions de supprimer toutes les versions papier éventuellement disponibles de cet instrument de mesure, cela s'applique à toutes les versions linguistiques existantes.
- **Passage au PROMIS GH-10 :** à partir du 1^{er} janvier 2026, la mesure au moyen du PROMIS GH-10 sera obligatoire pour mesurer la qualité de vie liée à la santé dans le cadre de la réadaptation cardiaque (c'est-à-dire toutes les nouvelles admissions).
- **Réglementation relative à la licence PROMIS GH-10 :** l'ANQ a acquis une licence collective pour l'instrument PROMIS GH-10 pour toutes les cliniques proposant des prestations de réadaptation cardiaque. Il s'agit d'une licence standard, valable uniquement dans le cadre de la réadaptation cardiaque. La licence de l'ANQ autorise l'implémentation dans le système d'information hospitalier (SIH) et la saisie directe des données par les patientes et patients (par exemple via une tablette, comme testé dans le projet pilote PROMIS GH-10).

- **Utilisation volontaire dans le domaine ambulatoire :** outre l'utilisation obligatoire dans le domaine stationnaire, la licence autorise également l'utilisation volontaire de l'instrument PROMIS GH-10 dans le domaine ambulatoire de la réadaptation cardiaque, les cliniques étant elles-mêmes responsables du traitement des données.
- **Cotation du PROMIS GH-10 :** vous trouverez le [manuel de cotation du PROMIS GH-10](#) sur le site web [HealthMeasures](#). Veuillez noter que l'ANQ utilise la version 1.2 pour les adultes.

Nous restons à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Avec nos cordiales salutations,



Dr. Stephan Tobler
Responsable du domaine Réadaptation



Gaia Garuffi
Cheffe de projet du domaine Réadaptation